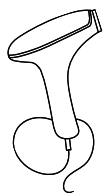


Audrey Rojo



## Consentement éclairé détatouage à l'IPL esthétique



### Qu'est ce qu'un détatouage ? Comment cela fonctionne ?

A l'aide d'une machine esthétique, le pigment dans la peau est chauffé par un rayon , puis détruit par photo thermolyse et photo acoustique pendant la séance.

Le résultat immédiat est déjà bluffant, l'éclaircissement est déjà perceptible.

Les pigments sont ensuite éliminés par le système immunitaire, qui les "digère"



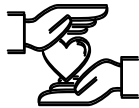
### Contre-indications définitives ou temporaires

- Grossesse
- Allaitement
- Anti-inflammatoires
- Traitement contre l'acné (type isotrétinoïne)
- Anticoagulants ou anti agrégants plaquettaires forts (type Previscan ou Kardégic 100mg)
- Eczéma, psoriasis sur la zone
- Epilepsie
- Chimiothérapie (sauf certificat médical)
  
- Si vous venez de subir un traitement médi-esthétique type injections d'acide hyaluronique près de la zone à traiter , il ne sera pas possible de détatouer avant 1 mois.
  
- Si vous avez subi une chirurgie plastique près de la zone à traiter, il faudra attendre entre 8 et 12 mois de cicatrisation avant de pouvoir détatouer.
  
- Si vous êtes actuellement sous traitement médical ou dans le moindre doute, vous devez avertir Audrey et lui remettre, en cas de besoin, l'accord de votre médecin traitant.
  
- En cas de dissimulation ou de méconnaissance d'une maladie, la responsabilité d'Audrey Rojo ne pourra être engagée.



## Précautions avant détatouage

- 48h avant le détatouage, par précaution, ne vous exposez pas au soleil (pas de détatouage sur un coup de soleil)
- 48h avant le détatouage, il est recommandé de réaliser un gommage à grains sur la zone à traiter pour enlever les peaux mortes.
- N'appliquez surtout pas de crème anesthésiante vous-même, elle pourra vous être proposée seulement en cas de douleur expérimentée.
- Dans le moindre doute sur votre état de santé, consultez votre médecin traitant/spécialiste et demandez lui , au besoin, un certificat médical.



## Soins après détatouage



Pendant 10 jours , évitez le soleil et les UV artificiels.



Après ces 10 jours, exposez vous le moins possible et appliquez une crème solaire indice 50 surtout en période d'ensoleillement (Sud Ouest France métropolitaine : Mai à fin septembre)



Appliquez une crème cicatrisante (type Cicalfate, Cicaplast, Cicabio) une fois par jour pendant 10 jours.



## Déroulement des prestations & conditions en prestation privée

- Le détatouage à la lumière pulsée s'effectue en 2 à 8 séances selon le niveau d'implantation du pigment, sa teinte, l'état de votre peau, la surface, le placement, le type et l'intensité de l'encre utilisée.
- Le nombre de séances (et le devis correspondant) sera évalué lors de la consultation. Il se peut également qu'un détatouage partiel puisse suffire, selon le résultat que vous souhaitez ou si vous souhaitez repigmenter un maquillage permanent des sourcils de façon plus légère.
- Il se peut aussi que l'ancienne pigmentation ne parte pas entièrement malgré un nombre de séances élevé. Dans ce cas, je pourrai corriger la couleur restante pour ne plus la voir.
- Audrey se réserve le droit de refuser toute prestation OU énième séance si elle l'estime incohérente/superflue avec le résultat possible sur vous.
- Chaque séance doit être espacée de 4 semaines minimum. Cette durée ne peut pas être négociée car c'est le temps nécessaire à la cicatrisation totale de votre peau pour obtenir un très bon résultat.
- Tout détatouage commencé, vous engage à régler la somme convenue (devis sur la dernière page), quelque soient le nombre de séances et les conditions/délais de règlement accordés.



## Résultat immédiat & dans le temps

- Si la séance a fonctionné, l'éclaircissement est immédiat. Les poils des sourcils peuvent se dépigmenter et devenir complètement blancs, ne vous inquiétez pas, c'est temporaire. Ils peuvent rester blancs plusieurs jours à quelques semaines jusqu'à la prochaine pousse. Vous pouvez les cacher avec un crayon à sourcils ou un fard à paupières brun mat.
- La zone détatouée sera un peu rouge pendant 2 à 3 heures seulement.
- Il se peut que l'ancienne pigmentation ne parte pas entièrement malgré un nombre de séances élevé. Dans ce cas, je pourrai corriger la couleur restante pour ne plus la voir.
- Cette méthode présente beaucoup d'avantages car elle ne demande aucune éviction sociale.
- Vous pouvez tout à fait retravailler le lendemain et maquiller la zone si besoin.
- Si le détatouage a fonctionné, le résultat est définitif.



## **Droit à l'image**

- Audrey , ses collaboratrices ou ses élèves seront amenées à réaliser des photos et/ou vidéos de vous , et à les publier sur les pages internet officielles de l'entreprise, pages professionnelles des réseaux sociaux, ou sur des documents publicitaires.
- Ces photos permettent un suivi, donnent aux futures clients/modèles une idée du travail possible.
- Votre visage ou corps (ainsi que vos noms et prénoms) ne paraîtront jamais en entier, seule la zone traitée apparaîtra.



## **Tarifs & conditions de règlement**

- Des tarifs indicatifs de détatouage à l'IPL esthétique sont disponibles sur cette page du site internet : <https://www.audreyrojo.fr/prestations/tarifs/>
- Les tarifs de détatouage sont le plus souvent établis par Audrey sur devis lors d'un diagnostic par visioconférence ou en consultation sur place, selon le type de prestation.
- Le nombre de séances (et le devis correspondant) est évalué lors du diagnostic par visioconférence ou sur place.
- Audrey demande le règlement au prorata de l'avancement des séances, chaque séance doit donc être réglée le jour-même.
- Audrey peut vous accorder un règlement en plusieurs fois selon le montant du devis établi, dans le cadre d'une prestation privée.
- Moyens de paiement acceptés : Espèces, carte bancaire, virement, pas de chèques.



## Devis

<b>Nom de la prestation</b>			
<b>Tarif unitaire TTC</b>			
<b>TOTAL TTC</b>			

Acompte versé :

Solde restant à régler :

Conditions de règlement :

Moyen de règlement accepté pour les séances effectuées en formation: **Espèces uniquement.**

Moyens de règlement acceptés pour les séances effectuées dans un cadre privé : Espèces, carte bancaire, virement bancaire, pas de paiement par chèque possible.

**DOCUMENT A CONSERVER PRECIEUSEMENT**

# DECHARGE

## Acte de détatouage

Exemplaire client  
à conserver

Je, soussignée, NOM prénom :

Code postal et ville:

Né.e le:     /     /

Téléphone:

Emplacement à détatouer et taille de la zone :

Ancienneté :

Je prends un traitement : NON     OUI

pour quel problème?.....

Médicaments & dosage (information confidentielle):

J'atteste sur l'honneur avoir bien reçu et pris connaissance des informations relatives à la faisabilité de ma prestation (et de ses limites) , mais aussi à la pratique du détatouage à l'IPL esthétique , notamment des contre-indications, des précautions à suivre , des recommandations liées aux soins, les règles relatives au bon déroulement des séances , les tarifs & conditions de règlement, ainsi que le droit à l'image.

A ma connaissance, je déclare n'avoir aucun état ou problème contre-indiquant l'acte de détatouage.

Ces informations sont sur le document intitulé “consentement éclairé ” que j'ai reçu par internet / qui m'a été remis en main propre.

J'accepte sans réserve les termes contenus dans ce document. De ce fait, en cas de non respect d'une règle citée, la responsabilité d'Audrey Rojo, de ses collaboratrices (ou de ses élèves dans le cadre des formations) ne pourra être engagée.

Décharge imprimée en double exemplaire,

à Lavour , le :

**Signature du client (précédée de la mention manuscrite “lu et approuvé”)**



# DECHARGE

## Acte de détatouage

*Exemplaire professionnel  
à apporter le jour J*

Je, soussignée, NOM prénom :

Code postal et ville:

Né.e le:     /     /

Téléphone:

Emplacement à détatouer et taille de la zone :

Ancienneté :

Je prends un traitement : NON     OUI

pour quel problème?.....

Médicaments & dosage (information confidentielle):

J'atteste sur l'honneur avoir bien reçu et pris connaissance des informations relatives à la faisabilité de ma prestation (et de ses limites) , mais aussi à la pratique du détatouage à l'IPL esthétique , notamment des contre-indications, des précautions à suivre , des recommandations liées aux soins, les règles relatives au bon déroulement des séances , les tarifs & conditions de règlement, ainsi que le droit à l'image.

A ma connaissance, je déclare n'avoir aucun état ou problème contre-indiquant l'acte de détatouage.

Ces informations sont sur le document intitulé “consentement éclairé ” que j'ai reçu par internet / qui m'a été remis en main propre.

J'accepte sans réserve les termes contenus dans ce document. De ce fait, en cas de non respect d'une règle citée, la responsabilité d'Audrey Rojo, de ses collaboratrices (ou de ses élèves dans le cadre des formations) ne pourra être engagée.

Décharge imprimée en double exemplaire,

à Lavour , le :

**Signature du client (précédée de la mention manuscrite “lu et approuvé”)**